



La lettre d'information du pôle d'Actions Sociales du CIAS de Manzat Communauté

Le droit de rester vivre le plus longtemps possible à domicile est un droit fondamental et chacun de nos concitoyens peut être aidé et accompagné à domicile afin d'y mener son projet de vie. Le CIAS de Manzat Communauté, par la voix de son Conseil d'Administration, est actif afin que ce droit soit mis en œuvre, pour tous, quels que soient l'entourage, la culture ou les revenus et notamment pour les personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap.

Nous avons la volonté de proposer des prestations de qualité auprès des personnes les plus dépendantes. Cet accompagnement est assuré par du personnel régulièrement formé, qui sait se mettre au service de la personne isolée tout en respectant sa vie privée.

L'entretien du logement, les repas à domicile, l'accompagnement à la vie sociale, l'aide aux actes essentiels du quotidien, tout cela permet de recréer du lien social, de lutter contre l'isolement et l'exclusion. Dans ce cadre, il nous a semblé intéressant de vous faire connaître le dispositif *Séniors en Vacances*, proposé par l'ANCV, avec le soutien de la CARSAT Auvergne.

C'est donc avec plaisir que je vous invite à découvrir ou mieux connaître l'étendue des interventions et les actualités de notre service, au fil des pages de ce bulletin d'information, dont je vous souhaite une bonne lecture.

Camille CHANSEAUME,
Vice-président du CIAS,

Infos pratiques ...

Depuis le 26 août dernier, le service de livraison a été réorganisé. Les repas sont désormais produits localement à Saint-Georges-de-Mons, dans la cuisine du groupe scolaire, agrandie et spécialement réaménagée à cet effet.

Respectant les contraintes et les normes sanitaires, la livraison est toujours assurée en liaison froide, par le personnel du service d'aide à domicile. Pour effectuer les tournées, notre équipe est composée de deux livreuses : Muriel SAHUT et Céline GILBERT, ainsi que de remplaçantes en cas de congés.

Le service est toujours réservé aux personnes âgées, dépendantes, ou momentanément dépendantes, sur inscription préalable auprès du CIAS, à l'antenne de Saint-Georges-de-Mons.

Nous livrons généralement du lundi au vendredi et pouvons également fournir les repas destinés aux week-ends et jours fériés.

Les plats sont conditionnés sous la forme de barquettes thermoscellées prêtes à réchauffer (au four micro-ondes par exemple).

Les repas se composent d'une entrée, d'un plat principal (viande ou poisson avec légumes), d'un fromage ou laitage, d'un dessert, ainsi que d'un potage et de pain. Ils peuvent être adaptés aux régimes : régimes sans sel, ou diabétiques.



Une réunion publique
d'information est
organisée le :

samedi 23 novembre
à partir de 10h,
à la cantine du
groupe scolaire de
St-Georges de Mons.

Vous pourrez visiter
les installations, ...

Venez nombreux !



L'antenne du Centre Intercommunal d'Action Sociale de Manzat Communauté est basée à Saint-Georges-de-Mons (Avenue de la Libération). Elle est ouverte au public du **lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h** et le **samedi matin de 9h à 11h**. Pour tout renseignement, contactez le **04 73 86 74 91**, ou adressez un courriel à l'adresse suivante : **cias-manzat-communaute@orange.fr**

Le dossier : Séniors en vacances

Quelques chiffres :

45 % des personnes âgées de plus de 65 ans ne partent pas en vacances, pour des raisons économiques, des soucis de santé ou tout simplement par crainte de quitter leur domicile. Alors que le nombre de « séniors » augmente chaque année un peu plus, la retraite rime encore trop souvent, avec précarité et isolement. Un vrai enjeu de société, ...

Financé par l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances), le programme Séniors en Vacances est mis en œuvre depuis 2007 avec pour vocation de créer du lien social, rompre la solitude et offrir du bien-être. Permettant de prévenir le vieillissement et la dépendance, ce programme s'inscrit également dans la politique sociale de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse

Il permet aux seniors de bénéficier d'un séjour de vacances à tarif préférentiel. Les personnes non imposables peuvent de plus bénéficier, sous conditions, d'une aide financière complémentaire qui représente 50% du coût du séjour.

SENIORS EN VACANCES, c'est :

Le prix des séjours :

5 JOURS / 4 NUITS :

320 € par personne

ou **170 €** avec l'aide de l'ANCV

8 JOURS / 7 NUITS :

384 € par personne

ou **199 €** avec l'aide de l'ANCV

DES FORMULES TOUT COMPRIS
DES SEJOURS ADAPTES
UNE AMBIANCE CONVIVIALE EN
GROUPES
160 DESTINATIONS EN FRANCE

Qui peut en bénéficier?

TOUTE PERSONNE :

- Âgée de 60 ans et plus (en situation de handicap, l'âge est avancé à 55 ans),
- Retraitée, ou sans activité professionnelle,
- Résidant en France,
- Le conjoint d'une personne éligible au programme est automatiquement bénéficiaire



Retrouvez toutes les informations :

Sur le site de l'ANCV :

<http://seniorsenvacances.ancv.com>

Par téléphone (N° Azur) : 3240

Vous pouvez également contacter le **CIAS** au : **04 73 86 74 91.**



Entre amis



Transport : un partenariat SNCF-ANCV

Cette offre s'inscrit également dans le cadre d'un partenariat entre la SNCF et l'ANCV. Elle permet aux personnes non-imposables de profiter d'un tarif préférentiel sur leur trajet de train.

Pour en bénéficier, il faut :

- 1) être inscrit au programme Seniors en Vacances,
- 2) avoir l'aide de l'ANCV et avoir réservé un séjour du programme Seniors en Vacances.

Cette offre concerne les billets aller et retour au départ de toute gare et à destination des gares correspondant aux lieux de séjours du programme (conditions de dates et horaires contractuels).

La vie du service



Vers un repérage de la dénutrition à domicile

Il faut se départir de certaines idées reçues sur la dénutrition. La dénutrition n'a pas toujours une relation avec le poids, ce qui veut dire que l'on peut être fort et dénutri.

La dénutrition chez les personnes âgées est souvent l'élément déclenchant d'une spirale, qui provoque l'installation de la perte d'autonomie.

Le dépistage et le diagnostic de la dénutrition reposent sur des outils simples, permettant de mettre en place précocement des stratégies d'intervention. Il s'agit principalement d'identifier les situations à risque.

Dans le cadre du Contrat Local de Santé des Combrailles, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, une étude

va être conduite au sein des différents services intervenant à domicile (les services d'aide à domicile, le service de soins infirmiers à domicile et l'équipe spécialisée Alzheimer des Combrailles).

Les aides à domicile seront préalablement formées d'ici la fin de l'année au repérage des signes de dénutrition à domicile.



Puis un parcours de santé de proximité innovant sera élaboré en lien avec le médecin traitant et les autres professionnels de santé, afin de permettre de réduire le nombre de personnes âgées dénutries à domicile.



La vie du service, suite ...

Enquête annuelle de satisfaction de l'aide à domicile

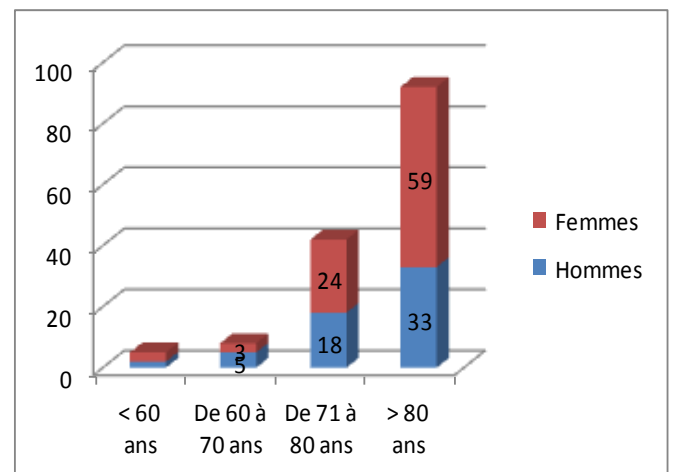
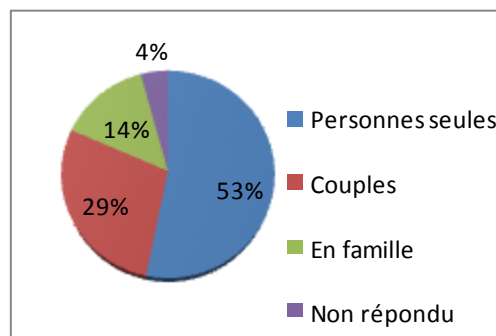
En juin dernier, le CIAS a procédé à l'enquête annuelle de satisfaction du service d'aide à domicile auprès des 270 bénéficiaires, avec près de 55 % de réponses. Les retours ont été analysés et les résultats de cette enquête vont permettre au CIAS d'améliorer la manière de vous servir.



Des résultats, qui confortent le projet social du CIAS en direction des personnes les plus dépendantes ...

En analysant les données obtenues, on constate un net vieillissement des bénéficiaires : 80% des personnes ayant répondu sont âgées de plus de 70 ans.

De plus, plus de la moitié des personnes aidées vivent seules (53%). Ce qui confirme une nouvelle fois l'importance de l'enjeu du maintien à domicile sur notre territoire.



La prestation d'aide à domicile est jugée de qualité, avec près de 94% de personnes qui se déclarent satisfaites et très satisfaites. Les aides à domicile sont majoritairement appréciées pour leur amabilité, leur discrétion, leur disponibilité et leur efficacité.

90% des personnes se déclarent également satisfaites de l'accueil et de la prise en charge de leur demande.

Des pistes d'amélioration se dégagent :

Vous avez été nombreux à souligner vos réticences à accepter les remplacements.

Des efforts ont déjà été menés et ils seront poursuivis. Un fonctionnement par équipes sectorisées (aides à domicile titulaire et remplaçantes) est proposé lors de la mise en place du service. La présentation de la remplaçante est systématisée. Il est également important de souligner qu'il faut respecter et bien utiliser les heures accordées dans le cas des plans d'aide de l'APA, de la CARSAT, ... au risque de voir ceux-ci être réduits lors des demandes ultérieures de renouvellement.

Le classeur de liaison permet de consigner les informations prioritaires et d'assurer une meilleure coordination des interventions des professionnels à domicile (aides à domicile, infirmiers, médecins, ...).